



Assemblée Générale du samedi 10 novembre 2018 à la salle de la Charmaie de Muraz

Il est 9h30 et Robert ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à Muraz. Il félicite la Chorale de Muraz pour sa décoration et pour les chocolats qui ont été distribués à l'entrée par 2 charmantes « elfes ». Il profite également pour remercier des présences de, M. Laurent Bovier, Président cantonal, M. Yvan Studer membre d'honneur ainsi que M. Yannick Buttet, Président de la commune de Collombey-Muraz.

Robert donne lecture de l'ordre du jour. Il demande s'il y a des observations. Ce n'est pas le cas, l'ordre du jour est ainsi approuvé. 72 délégués sont présents à l'Assemblée.

Une minute de silence est observée pour toutes les personnes qui nous ont quitté durant cette année. Le chant « Tibié Paiom » est entamé par toute l'assemblée.

1. Contrôle des présences

Après des invités et des membres d'honneur, les personnes excusées sont les suivantes : Mme Elisabeth Bruchez. Pour les chorales, le Chœur d'enfant Fleur de mai et A-Croche-Note de Riddes et Mme Ludivine Rapillard directrice du chœur d'enfant Les Saxéphones de Fully (non membre GSCBV) se sont excusés. Une chorale n'est pas présente (mais s'est excusée). Tous les autres membres du Groupement sont présents.

2. Nomination des scrutateurs

Pour la nomination des scrutateurs pour cette matinée, Robert propose Daniel Lambiel du Chœur mixte St-Laurent de Riddes et M. René Jacquier du Chœur mixte l'Echo d'Arbignon de Collonges. Ils sont acceptés par l'Assemblée.

3. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 novembre 2016 à St-Maurice

Aucune lecture n'est demandée par l'Assemblée, le dernier procès-verbal est donc approuvé. Il profite pour remercier la secrétaire pour avoir rédigé ce PV (Aude Brouchoud).

4. Présentation des comptes 2016/2017 et 2017/2018

Mme Viviane Gay-Balmaz, caissière, présente les comptes. Il s'agit de la présentation de 2 exercices puisqu'il y a eu, cette année, la Fête Cantonale et que par conséquent il n'y a pas d'Assemblée Générale l'année précédant la Cantonale. A savoir que la diminution de la fortune est le résultat de 2 exercices.

Viviane demande aux membres de bien vouloir, dans la mesure du possible, effectuer le versement de la cotisation via internet/ebanking et non en passant au guichet de la poste, car cela engendre des frais (env. CHF 100.00 par année)

Elle annonce une diminution de fortune de CHF 555.65. Aucune question n'est posée par l'Assemblée. Robert remercie la caissière pour son travail.

5. Rapport des vérificateurs (St-Maurice et Muraz)

Mme Thomy Brigitte constate la bonne tenue et l'exactitude des comptes et en demande décharge à l'Assemblée. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

6. Rapport de gestion du président

En quelques mots des deux années écoulées, Robert aimerait relever plus particulièrement la magnifique fête de St-Maurice en 2017 et la cantonale de ce printemps.

A St-Maurice, nous avons été reçus à merveille par le Chœur Mixte, nous avons bénéficié des infrastructures à disposition, le tout était parfaitement orchestré par le comité d'organisation, nous en avons même oublié que le soleil n'avait pas été trop généreux. Il adresse un immense merci au Chœur mixte, au comité d'organisation présidé par Damien Revaz, à l'Administration communale et à tous les bénévoles.

Ce printemps, nous avons rejoint les coteaux du soleil et pris part à la cantonale. Gros travail des organisateurs pour nous offrir une fête multisite avec une belle ambiance générale de fête et de rencontre. Merci à eux.

La participation à ces deux éléments phares de notre activité, votre concert annuel, vos diverses prestations, se préparent intensément au sein de vos chorales, au travers de soirées de répétition, parfois de journées musicales. Avec vos comités, vos directeurs, vous savez nous enchanter, nous transmettre votre plaisir. Merci pour vos divers engagements et pour votre joie démontrée dans l'exercice de votre passion.

Votre comité et votre commission de musique se sont dépensés sans compter pour mener à bien nos diverses activités. Robert souhaite ici les remercier pour leur intérêt aux choses bien faites, le souci du détail et celui de satisfaire au mieux nos membres. Il fait bon vivre au sein du comité, dans la commission de musique et au sein de notre Groupement. Merci à notre webmaster Frédéric Castro qui œuvre pour maintenir notre site internet. Merci à la Fédération cantonale, à son président Laurent Bovier, les tâches menées en faveur des choristes, des jeunes, sont multiples et porteuses d'un bel avenir.

Petit message de Robert, retranscrit tel quel : *« C'était à Martigny en 2006, vous m'avez confié la tâche de la présidence. De belles notes musicales se sont échelonnées durant ces 12 années. Bien souvent vous m'avez dit votre sentiment de gratitude, notamment lors de vos soirées annuelles. Je vous en suis reconnaissant et j'aimerais aussi vous dire mon plaisir de ces présences, d'avoir la chance de rencontrer vos comités, vos choristes et de pouvoir échanger sur vos diverses activités, toutes plus riches les unes que les autres. La diversité de vos prestations, toute l'énergie consacrée à leur préparation, voilà des qualités qu'il convient de relever sans modération. Merci à vous tous.*

Aujourd'hui je quitte la présidence, avec le sentiment d'une suite favorable avec Valérie, avec un comité formé (ou presque), avec une commission de musique engagée, disponible et compétente, une commission qui ne calcule pas son temps en faveur du Groupement.

Je formule tous les meilleurs vœux pour notre Groupement, pour qu'à chaque occasion, l'on puisse bénéficier de l'esprit du chant qui sait réchauffer nos cœurs et fait vivre nos chorales. Merci pour votre écoute et vive le Groupement du Bas-Valais ».

7. Rapport de la Commission de musique : activités et Fête de St-Maurice 2017

Solange prend la parole et revient sur la 50^{ème} fête de Chant qui a eu lieu les 5, 6 et 7 mai 2017, à St-Maurice.

La fête avait débuté le vendredi soir avec un somptueux Requiem de Verdi dans la Basilique. Elle remercie le CO d'avoir pensé aux choristes de notre groupement en leur offrant un prix de faveur. Ils sont venus nombreux et ont apprécié ce geste.

L'église de St- Sigismond a accueilli les concerts devant jury. Tout y était bien organisé et le plan pluie a très bien fonctionné pour éviter aux chorales d'attendre à l'humidité.

La nombreux public et la qualité d'écoute de ces concerts est remarquable. Encore une fois, il est constaté que c'est un moment fort de notre rassemblement. Nous chantons surtout les uns pour les autres, et pas seulement pour 2 personnes à la tribune !

La même église fut le cadre de la très belle messe du dimanche matin. Le Chœur du Collège de St-Maurice nous a fait la joie de l'animer de très belle manière ! Merci à eux et à leur chef Damien Luy.

Avec le mauvais temps, la partie officielle s'est déroulée dans la salle polyvalente, ce qui n'a nui en rien à l'atmosphère d'écoute et de partage, bien au contraire !

Le choix des chants d'ensemble des chœurs mixtes et de dames voulait honorer le chanoine Marius Pasquier décédé quelques mois auparavant. Il n'était pas possible de pas passer à côté de la « Chanson des poreaux », hymne Saint-Mauriard !

La pluie a aussi contraint les organisateurs à déplacer les podiums. Grâce aux généreuses infrastructures existantes, il n'y eut aucun problème. Cela a même permis plus de proximité et de rencontres entre chorales. Mention spéciale à la belle décoration des tables, des petites bougies nous accueillant au repas le samedi soir et pour les arrangements de poreaux disposés en clin d'œil dans tous les coins !

En parlant de poreaux... personne n'oubliera la fameuse soupe servie dimanche, en clôture de la fête. Elle n'y est probablement pas pour rien dans l'ambiance si chaleureuse de cette fin de dimanche ! Chansons spontanées, rires, danse... La joie emmagasinée a certainement duré plusieurs jours.

Un grand coup de chapeau et un immense merci au Chœur mixte de St-Maurice et à son comité d'organisation d'avoir permis la magie ! Le dynamisme de l'affiche et la fraîcheur du carnet de fête se sont retrouvés tout au long de ces 3 jours.

Solange passe la parole à Françoise pour le retour sur la fête des enfants. Françoise adresse un grand et chaleureux merci à St-Maurice où 487 enfants étaient présents, répartis en 12 chœurs, dont 8 ont chanté devant le jury. Ce fut une journée illuminée par la joie de tous ces enfants. Le grand concert au Martolet fut un moment incroyable qui a pu accueillir les enfants et leurs parents dans une magnifique salle de concert. Chaque fête est unique et elle tient à remercier tous ceux qui ont œuvré de près ou de loin à la réussite de cette journée. Françoise remercie chaleureusement Christophe, qui est toujours prêt à rendre service et sa disponibilité à ses côtés a été très appréciée.

Un immense merci à Alexia et Baptiste Coutaz ainsi qu'à Michèle Olivier pour leur engagement et efficacité qui a contribué grandement à cette magnifique rencontre. Les enfants sont tous rentrés heureux de cette journée et ont également apprécié le repas succulent qui leur a été servi. Elle profite de remercier et d'encourager toutes les directrices qui tout au long de l'année mettent à disposition leur compétence et leur formidable énergie. C'est grâce à elles que les chœurs d'enfants se portent bien.

Petit message personnel de Françoise pour son départ, transcrit tel quel : « *C'est un moment un peu particulier... voilà.... Cher Président, cher(chères) ami(e)s du comité et de la commission de musique, oui, 10 ans ont filé et j'aimerais vous dire toute ma gratitude pour la confiance témoignée et surtout pour m'avoir donné l'occasion de vivre ces moments de joie, d'émotion, d'amitié, de rencontres et même de stress. Aujourd'hui, je pars confiante, sereine sachant que Catherine reprend le relais avec enthousiasme et compétence. Bon vent à toi Catherine et que vive encore longtemps les chœurs d'enfants* ».

Solange remercie Françoise et la félicite pour son inoxydable dynamisme, pour son soin à choisir les chants d'atelier et d'ensemble qui ont fait comme à l'habitude merveille. Le concert final des enfants était magique. Le souvenir de ces moments reste gravé en nous.

Robert remercie la commission de musique pour leur travail tout au long de l'année.

8. Nominations statutaires : comité / présidence / vérificateurs

Robert liste les membres du comité et leur poste. Cette année, il y a le départ au comité de M. Robert Gay-des-Combes et à la commission de musique (pas nommée par l'assemblée) de Mme Françoise Luy.

Valérie Guigoz est annoncée comme nouvelle Présidente. Etant donné qu'elle est en déplacement au Burkina Faso c'est Solange qui lit le texte qu'elle a soigneusement écrit pour remercier de son élection.

De par son placement à la présidence, il manque un membre au comité. Aucun nom n'a été trouvé durant l'année écoulée, mais durant la pause, Mme Isabelle Devanthéry Barman s'est proposée à l'essai durant 1 année. Elle est chaleureusement remerciée par les applaudissements de l'assemblée, du comité et de la commission de musique.

Robert remercie la présence de Mme Catherine Putallaz Abbet qui remplacera Mme Françoise Luy dans sa fonction au sein de la Commission de musique. Elle profite pour se présenter. Elle est directrice du chœur de l'Adonis depuis 10 ans et elle dirige depuis cette année également le chœur des Ecoles de Martigny dont la direction était tenue par Françoise Luy. Elle se réjouit de vivre cette prochaine fête de chant à Muraz.

Solange coupe Robert dans son élan de continuer au point suivant. La Commission de musique et notre président cantonal souhaitent le remercier pour ses années de présidence, en chanson sur l'air d'« Aujourd'hui, je chanterai ». Il est proposé de nommer Robert comme membre d'honneur du groupement et c'est accepté par l'assemblée sous un tonnerre d'applaudissements.

Les membres de la commission et notre président cantonal interprètent également un chant de remerciement pour le départ de Françoise Luy.

Robert remercie par un discours le magnifique parcours de Françoise Luy au sein de la commission de musique durant ces 10 années et lui souhaite tout de bon pour la suite. Sur proposition du comité, l'assemblée la nomme également membre d'honneur du groupement.

En automne 2019, ce seront la Chorale de Muraz et le Chœur d'Hommes La Voie des Alpes du Levron qui vérifieront les comptes lors de la prochaine Assemblée.

9. Fixation du prix de la carte de Fête pour Muraz 2019

En ce qui concerne la carte de Fête de Muraz 2019, il n'y a pas de changement au niveau des montants à savoir : enfants Frs 10.--, jeunes Frs 15.-- et adultes Frs 25.--.

10. Décision pour les lieux des prochaines Fêtes bas-valaisannes

2019	Muraz
2020	Le Levron
2021	Vérossaz

11. Admissions - Démissions

Aucune admission ou démission. Le groupement compte 61 chorales dont 17 chœurs d'enfants, 8 chœurs de jeunes et 36 chœurs d'adultes.

12. Règlement du fonds de jeunesse

Des modifications ont à nouveau été apportées au règlement du *fonds de jeunesse*. Le document définitif, accepté en assemblée, est remis en annexe. Ces modifications ont été réalisées afin de pouvoir utiliser le fonds de jeunesse et surtout pouvoir venir en aide un maximum aux jeunes et aux enfants. Les enfants dont les chœurs sont membre cotisant peuvent profiter de ce fonds de jeunesse. Il faut bien entendu en faire la demande auprès du comité. Un formulaire ad hoc existe à ce sujet.

13. Présentation de la Fête 2019 par le président du CO de Muraz, M. Yannick Buttet et par la présidente de la commission de musique du Groupement, Mme Solange Besson.

Robert passe la parole à M. Buttet, président du Comité d'Organisation, pour la présentation de la fête.

En ce qui concerne la formation musicale, Solange passe la parole à Sophie Bender. Elle annonce que les cours de solfège et pose de voix auront lieu 4 samedis matin à savoir les 2, 9, 23 février et 2 mars 2019 (lieu communiqué ultérieurement). Mme Elisa Favre s'occupera de la pose de voix et la partie solfège sera donnée par Mme Christine Thétaz. N'hésitez pas à y participer et à poser toutes vos questions.

Sophie, représentant également la commission de musique de la Fédération, remercie toutes les chorales qui ont participé à la Fête Cantonale à Conthey. Elle annonce le renouvellement des 2 camps d'été :

- Un Air de Montagne : du 10 au 13 juillet 2019, au Simplon sous la baguette d'Elisabeth Gillioz
- Chœur en Herbe qui fête cette année ses 10 ans : du 15 au 21 juillet 2019. 2 concerts seront donnés : 1 le samedi soir et 1 le dimanche soir. Merci de faire un maximum de publicité car le souhait est de monter la « Children's Mass de John Rutter » sous la direction de Philippe Savoy. Joelle Carron s'occupera de la partie enfants où le souhait est d'accueillir une trentaine d'enfants. Merci également d'être nombreux à venir écouter les concerts les 20 et 21 juillet 2019.

Nicolas Jacquier, actif dans l'AVCC, présente les formations qui sont ouvertes aux chanteurs ainsi qu'aux directeurs :

- 17.11.2018 à Platta, Sion : Charles Barbier, directeur de l'Ensemble Vocal de St-Maurice sur la question de la prise de risques dans un chœur.
- 12.01.2019 à la Maison de la Musique de Martigny : spécialement pour les chœurs d'enfants, avec Mme Anne-Claire Rey-Bellet sur le thème du « Solfège en musique » = comment faire passer des notions de solfège à travers un choix de répertoire approprié.
- Date à convenir : 1 soirée épicurienne qui est ouverte à tout le monde et qui n'a pas pu avoir lieu ces dernières années faute d'inscriptions. Merci de faire de la publicité dans vos chorales.

Solange remercie ses collègues de la commission de musique, merci au comité et merci à tous d'avoir fait le déplacement à Muraz. Merci également de bien transmettre à vos choristes les informations que vous recevez de la part du groupement et de la commission de musique.

14. Divers

Robert passe la parole à M. Laurent Bovier, président de la Fédération des Sociétés de Chant du Valais.

M. Bovier salue l'assemblée de la part de la Fédération. Il remercie Robert d'avoir siégé au comité de la Fédération et se réjouit d'accueillir prochainement Valérie.

Il profite de rappeler que la prochaine assemblée de la FSCV aura lieu le 30 mars 2019, région Valais central, lieu est encore à définir.

Il remercie toutes les chorales d'avoir participé à cette fête cantonale de Conthey.

La prochaine fête cantonale se déroulera à Martigny en 2022. Les dates sont un peu décalées en raison de la disponibilité des infrastructures existantes et seront les 13, 14 et 15 mai 2022.

La fédération essaie de mettre à disposition un maximum de formations et des soutiens sont possibles. Il encourage les choristes à participer à ces formations. En ce qui concerne les délais, le comité cantonal à 3 ans ½ pour vous habituer à être de « moins en moins souple ». En effet, afin d'organiser au mieux cette fête cantonale, il est primordial que les chœurs tiennent les délais de retour des informations (jubilaires)/inscriptions qui leur sont donnés. A partir de la prochaine fête en 2022, les chœurs qui auront dépassé le délai donné (31.12), ne pourront plus être inscrits à la fête ou annoncer leurs jubilaires.

Il souhaite à tous une belle saison musicale et se réjouit de participer à la fête à Muraz en 2019.

Yvon Studer prend la parole pour nous informer que les 6 et 7 avril 2019 aura lieu à Martigny, l'Assemblée Générale de l'Union Suisse des Chorales. M. Studer remercie Robert pour l'organisation de cette Assemblée Générale à Martigny.

M. Daniel Lambiel prend la parole car il a une question pour la commission de musique, mais tout d'abord, il souhaite remercier Robert pour son travail qu'il a eu bien du plaisir à côtoyer durant quelques années au comité et avec certains membres de la commission de musique. Il retient d'excellents souvenirs de ces moments passés ensemble. Il lui souhaite également une magnifique retraite. Il félicite également la commission de musique pour tout le travail réalisé. Sa question se rapporte aux chœurs d'enfants, car malheureusement dans sa commune, il n'y en a plus. Il voudrait connaître la recette pour « comment fonder un chœur d'enfants ». Catherine lui répond en indiquant qu'il y a plusieurs recettes possibles : il y a possibilité de s'adresser à la direction de l'école de la commune, ce qui est plus simple car cela se prend sur le temps scolaire, des budgets peuvent leur être alloués pour ce projet. L'autre possibilité c'est de s'adresser à un « chœur mixte » qui peut aider au niveau budget, pour les musiciens, les déplacements ainsi que sur le plan vocal, mais l'idéal est quand même via l'école directement.

Robert rappelle encore aux délégués qui ne l'ont pas fait de transmettre les renseignements liés aux jubilaires. Puis il clôt l'Assemblée en passant la parole à la Chorale de Muraz qui nous fait le plaisir de chanter une magnifique aubade.

Martigny, le 24 novembre 2018

La secrétaire

Karine Roth

Annexe : Règlement du fonds de jeunesse adopté le 10.11.2018